

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

26 juin 2020

Date de convocation : 19 juin 2020

Vendredi 26 juin 2020 à 18 h 30,

Le Conseil Municipal s'est réuni à huis clos à l'ancienne salle de classe, sous la présidence de M. Michel VIVIER.

- 9 Présents : M. Michel VIVIER, M. Jean Louis MESTRIES, M. Patrick MATHIEU, Mme Dominique MATHIEU, M. JALICOT Gilles, M. Nicolas GUY, Mme Emilie BERNARDIN, Mme VIVIEN Sandrine, M. RIVES Didier.

- 0 Excusé-e-s :

- 0 Pouvoir(s) :

- 0 Absent-e-s :

Secrétaire de séance : Mme Emilie BERNARDIN

Pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire, le quorum est acquis lorsque le tiers des membres en exercice est présent ainsi que, un membre présent peut être porteur de deux pouvoirs. La distanciation et les gestes barrières, avec mise à disposition de masques et de gel hydro alcoolique ont été respectés.

Le compte rendu de la réunion du 5 juin 2020 est adopté à l'unanimité.

1/ Décisions du maire

M. le maire nous fait part de la démission de M.FOURNIER Jean à son poste de conseiller municipal

Le maire propose d'ajouter des points à l'ordre du jour :

- Ajout d'une ligne de trésorerie,
- Point sur les alertes préfectorales « météo »
- Mise en vente d'un terrain communal
- Mise en place d'un relevé des numéros de téléphone des Bertois

Les points sont validés par l'ensemble des conseillers.

2/ Validation de la phase 4 de l'étude de diagnostique et choix de l'entreprise pour la Maitrise d'œuvre Étude Conception Réseau Station Assainissement

Suite à une réunion sur le projet de la remise en état du réseau d'assainissement collectif avec la Police de l'Eau, le Bureau Départemental sur la Qualité de l'Eau (BDQE) et l'entreprise LARBRE Ingénierie, les 2 stations d'épurations obsolètes ne seront plus utilisées et seront remplacées par une station nouvelle, dont l'emplacement se fera sur le terrain de l'ancien stade, au bord du ruisseau la Têche avec possibilité de se servir des bâtiments du stade pour mettre à l'abri des installations.

Des travaux de raccordement seront nécessaires. Entre l'ancienne station située derrière le terrain de tennis jusqu'à la nouvelle station, les tuyaux traverseront les terrains communaux pour rejoindre le tout à l'égout au niveau du lotissement du Pré Carré, ainsi qu'au niveau du réseau collectif qui est saturé vers le Chemin de la Têche.

Les travaux représentent environ 334 000 € HT, nous pouvons prétendre à une subvention de 80% si le dossier est fait en 2020 et de 60% si déposé en 2021.

A savoir, nous récupérerons seulement 16.404 % de la FCTVA sur les 20%.

M.JALICOT Gilles est nommé titulaire du suivi du chantier en tant que conseiller municipal.

Vote du choix du prestataire pour la maîtrise d'œuvre Etude Conception du réseau de station d'assainissement :

- EP Ingénierie pour 31 800 € TTC
- LARBRE Ingénierie pour 31 140 € TTC

L'offre de la société LARBRE Ingénierie est retenue à l'unanimité.

Le conseil envisage de faire une réunion publique pour expliquer plus en détail le chantier qui sera lancé, les règlementations qui en découlent et les bonnes pratiques à adopter.

3/ Révision du forfait assainissement

Suite aux travaux d'assainissement vu précédemment, sur les 400 000 € TTC, il reste environ 100 000 € à financer par la commune.

Le forfait communal, se trouvant sur les factures d'eau (SIVOM) des habitations reliées au tout à l'égout, est actuellement de 25 €.

Le conseil vote à l'unanimité pour actualiser ce forfait à 30 € à compter de la facturation fin 2020.

4/ Vote des taux d'imposition pour 2020

Les recettes des taxes foncières bâties de 2019 au taux de 12.82% représentent 28 960 € pour la commune

Les recettes des taxes foncières non bâties de 2019 au taux de 32.52% représentent 23 187 € pour la commune.

Proposition d'augmentation de 1% :

- TFB à 12.95% = 29 254 €
- TFNB à 32.85% = 23422 €

Proposition d'augmentation de 1.5% :

- TFB à 13.01% = 29 395 €
- TFNB à 33.01% = 23 536 €

Le conseil vote et arrête les taux pour 2020 avec 8 voix pour et 1 abstention, à : TFB : 13.01 % - TFNB : 33.01 %

5/ Vote Budget Commune 2020

La présentation des prévisions budgétaires établies pour l'année 2020 faite, et après délibéré, le Conseil Municipal accepte, avec 9 voix POUR, le budget présenté et équilibré, comme suit :

Section de fonctionnement :	282 491.17 €
Section d'investissement :	189 738.17 €

6/ Vote Budget Assainissement 2020

La présentation des prévisions budgétaires établies pour l'année 2020 faite, et après délibéré, le Conseil Municipal accepte, avec 9 voix POUR, le budget présenté et équilibré, comme suit :

Section de fonctionnement :	35 484.21 €
Section d'investissement :	71 320.23 €

7/ Ligne de trésorerie

Accord du conseil pour le renouvellement d'une ligne de trésorerie. A valider lors de la prochaine séance après avoir reçu les propositions des banques.

8/ Mise en vente d'un terrain communal

Suite à une proposition d'achat de Mme MOREL pour le terrain communal situé route de Lapalisse, d'une superficie de 287 m², pour une valeur de 500 €. Le conseil accepte de mettre en vente cette parcelle et l'offre d'achat de Mme MOREL. Le conseil municipal donne tout pouvoir au maire pour signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette vente et notamment l'acte notarié.

9/ Mise en place d'un relevé des numéros de téléphone des Bertois

Le maire propose que Mme MATHIEU réalise un relevé des numéros de téléphones mobiles auprès des personnes intéressées de la commune pour recevoir des informations de la mairie, exemple alerte météo, date de réunion...

10/ Questions diverses

- M. Didier RIVES sera en charge des alertes préfectorales pour l'information auprès des usagers du camping pendant la saison estivale
- Suite à une fuite d'eau pendant la période de confinement d'environ 300m³ chez M.LAVIGNE, le conseil valide l'annulation de la redevance correspondant à cette fuite.
- Motion de soutien pour le maintien de l'hélicoptère de la sécurité civile DRAGON 63 basé à Aulnat
- Rappel de la Préfecture pour l'entretien des bois et forêts qui doivent être entretenus pour éviter des départs de feux, un courrier sera adressé aux propriétaires concernés.
- Jean Louis MESTRIES est nommé titulaire et Sandrine VIVIEN suppléante pour le suivi des locations des salles communales
- Le conseil ne poursuit pas dans la démarche d'achat groupé d'électricité au vu du peu d'information fourni par le prestataire
- Concernant le désherbage de la commune, le conseil valide de mettre ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine séance
- Didier RIVES fera un relevé des poubelles défectueuses pour demander leur réparation ou remplacement. Et le déplacement de 2 poubelles jugées dangereuses situées dans des virages au Pré Carré et sur la route du Donjon

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20 h 15.